

Standard Operating Procedure (SOP)

Lien dans le parcours des patient-e-s de la pédiatrie au Centre des tumeurs du Cerveau et de la moelle épinière

1. Contexte

La procédure a pour but de clarifier la transition des soins pédiatriques aux soins adultes des patient-e-s atteints de tumeurs du cerveau ou de la moelle épinière selon le périmètre défini dans l'annexe 1.

Aujourd'hui, les patient-e-s âgés entre 0 à 18 ans sont pris en charge par le service d'oncologie pédiatrique et ne font pas partie du Centre des tumeurs du Cerveau et de la moelle épinière. Aux alentours des 18 ans, les patient-e-s sont transféré-e-s dans le Centre des tumeurs du Cerveau et de la moelle épinière. Afin d'assurer une transition optimale, il est nécessaire de formaliser les processus de l'organisation.

2. Organisation

a. Identification

Le service d'oncologie pédiatrique identifie les patient-e-s concerné-e-s par la transition. Différents critères peuvent être utiles à considérer :

- Âge du patient-e (recommandation de la transition à partir de 18 ans et jusqu'à 21 ans ou plus selon la situation spécifique)
- Accord du patient-e
- Périmètre (selon annexe 1)

b. Information du patient

Afin de garantir une coordination et une continuité de la prise en charge des patient-e-s, il est recommandé qu'à partir de l'âge de 17 ans, l'oncologue pédiatrique puisse informer le/la patient-e de sa future transition en oncologie adulte pour l'année suivante. Si le patient-e est prêt-e et donne son accord pour ce changement, une consultation commune (pédiatrie-adulte) est alors organisée.

c. Planification consultation commune (pédiatrie-adulte)

Une fois informée par l'oncologue pédiatrique, Madame Marlyse Sy, infirmière de la pédiatrie, se charge de l'organisation de la consultation commune et contacte les interlocuteurs ci-dessous :

Interlocuteurs de la pédiatrie :

- Oncologues (Dr. Manuel Diezi et cas d'absence : Dre. Marie-Louise Choucair ou Prof. Beck Popovic)

Interlocuteurs pour les adultes :

- Neuro-oncologues (Dr. Andreas Hottinger et Dre Rita Demicheli), Secrétariat (Madame Frédérique Landuyt),
- Infirmières référentes (Madame Cristina Pellet, Madame Valentine Gilliard, Madame Nathalie Viratelle : infirmiere.centretumeurssn@chuv.ch),
- Gestionnaire itinéraire patient (Madame Louise Pétremand : Centre Tumeurs Du Cerveau centre.tumeurs-cerveau@chuv.ch)

Interlocuteurs additionnels facultatifs : Selon la situation du patient-e, les services suivants peuvent être invités :

- Endocrinologie (Dre. Thérèse Bouthors) ou
- Neurologie (Dre Claudia Poloni)

Le contenu de l'email doit garantir les détails suivants :

- Date et heure de la consultation (plage de consultation interdisciplinaire bloquée les mercredis matins)
- Lieu BH11 salle 604 (sous réserve de la disponibilité de la salle)
- IPP, noms du patient-e et date de naissance

Dans le but de préparer la consultation commune à venir, le service d'oncologie pédiatrique établit une synthèse de la situation du/de la patient-e, dans le dossier Soarian du patient-e. Cette dernière comprend, si nécessaire, les recommandations de la suite de prise en charge et de surveillance. De plus, le médecin oncologue de la pédiatrie (Dr. M. Diezi) inscrit le cas du patient-e pour un tumor board oncologie pédiatrique au minimum une semaine avant la consultation commune. Le Dr. A. Hottinger est invité à ce colloque interdisciplinaire pour prendre connaissance de la situation du patient-e.

d. Consultation commune (pédiatrie-adulte)

La consultation commune « pédiatrie-adulte » est la dernière consultation du service d'oncologie pédiatrique. L'objectif de cette consultation est d'expliquer au patient le processus de transition, de lui faire rencontrer les membres du services d'oncologie adultes et d'aborder le protocole de suite de prise en charge. A la fin de la consultation, le médecin neuro-oncologue (Dr. A. Hottinger) ou une infirmière référente du Centre planifie le prochain rendez-vous du patient pour l'année suivante à l'aide de Mme F. Landuyt.

Suite à la consultation, l'infirmière référente présente fait visiter le service d'oncologie adulte au patient-e et aux proches présents. Elle apporte aussi un premier soutien et des informations complémentaires, si nécessaire.

e. Première consultation d'oncologie adulte

La première consultation uniquement d'oncologie adulte (une année après la consultation commune avec la pédiatrie) est suivie d'une reprise de consultation par une des infirmières référentes du Centre pour évaluer les besoins, apporter de l'information et du soutien, coordonner les soins mais aussi pour orienter vers des soins de support spécifiques si nécessaires.

Suite à la consultation, il est important d'inscrire le patient au prochain tumor board SNC pour une discussion interdisciplinaire selon les recommandations de la SOP de ce colloque.

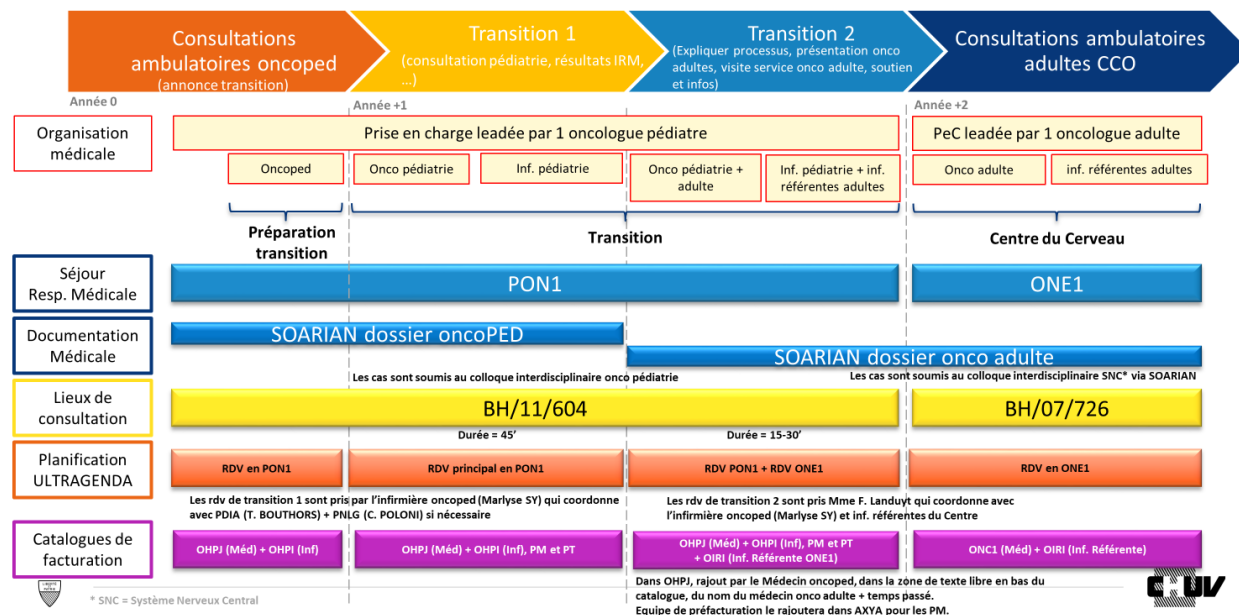
3. Facturation

La facturation de la consultation commune de transition se fait dans le catalogue du médecin de l'oncologie pédiatrie en OHPJ. Ce dernier inscrit dans la zone de texte libre en bas du catalogue le temps passé du médecin d'oncologie adulte ainsi que son nom: Dr. A. Hottinger ou Dre. R. De Micheli (qui seront en invisible sur le catalogue OHPJ pour que le/la facturiste de la pédiatrie puisse rajouter sur Axya le temps de consultation du médecin adulte pour recevoir les points médicaux). Concernant les points techniques et administratifs, ces derniers seront pour la pédiatrie étant donné que la consultation se fait dans les locaux de ce service.

4. Synthèse

a. Administration

Transition neuro-oncologie pédiatrique à adulte



a. Interventions Infirmières référentes



Centre des tumeurs du Cerveau et de la moelle épinière

Parcours des patients de la pédiatrie à l'âge adulte

